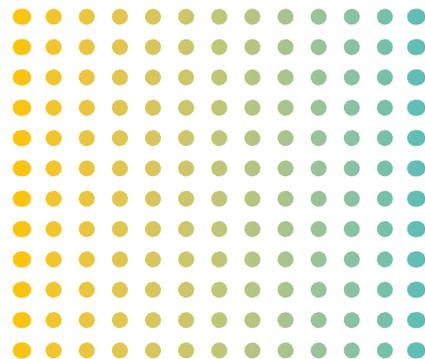


**CPAS**  
**OCMW**  
Uccle-Ukkel

[www.cpasucclle.be](http://www.cpasucclle.be) · [info@cpasucclle.be](mailto:info@cpasucclle.be)





# Table des matières

<b>01</b>	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
-----------	-------------------------

<b>02</b>	AVANT-PROPOS – LE MOT DU PRÉSIDENT
-----------	---------------------------------------

<b>03</b>	SCHÉMA DES ORGANES DÉLIBÉRANTS DU CPAS
-----------	-------------------------------------------------

<b>04</b>	SERVICES AUX PERSONNES DU CPAS D'UCCLE
-----------	----------------------------------------------

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	06
AVANT-PROPOS – LE MOT DU PRÉSIDENT	08
SCHÉMA DES ORGANES DÉLIBÉRANTS DU CPAS	10

<b>04</b>	SERVICE SOCIAL QUARTIER	12
	CELLULE ÉNERGIE	18
	RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE - PROMOJOB	24
	RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE - ANTENNE SOCIALE	26
	INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL (ILA)	
	- ET MINEURS ÉTRANGERS NON-ACCOMPAGNÉS (MENA)	28
	CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE (CDAG)	32
	CELLULE LOGEMENT	36
	ACCUEIL & HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES	40
	CABINET MÉDICAL	42
	CRÈCHE ASSELBERGS	44
	ACCUEILLANTES D'ENFANTS CONVENTIONNÉES ET SALARIÉES	46
	SERVICE UCCLOIS À DOMICILE (SUD)	48
	TITRES-SERVICES	50
	COORDINATION SOCIALE	52
	LOGEMENT DE TRANSIT	56
	CELLULE CULTURE	58
	PERMANENCE JURIDIQUE	62
	MÉDIATION DE DETTES ET PRÉVENTION	63
	HOME BRUGMANN ET DOMAINE DU NECKERSGAT	64
	CITÉ DE L'ENFANCE ASSELBERGS	68

# Renseignements généraux

## Administration du CPAS

Adresse : Chaussée d'Alseberg  
860 1180 Bruxelles  
Téléphone : 02 370 75 11  
Mail : info@cpasuccl.be

## Président du CPAS

Monsieur Michel COHEN  
Téléphone : 02 370 75 84

## Secrétaire général

Monsieur Marc VANDENBERGHEN  
Téléphone : 02 370 75 84

## Directeur financier

Monsieur Vincent LETIST  
Téléphone : 02 370 75 11



## Service social du CPAS

Directrice de l'Action sociale  
Madame Pascale VANDERZWALMEN  
Téléphone : 02 370 75 11

## Maison de repos/Domaine du Neckersgat

Adresse : Avenue Achille Reisdorff, 36 - 1180 Uccle  
Téléphone : 02 370 80 11  
Mail : info.neckersgat@cpasuccl.be

## Maison de repos/Home Brugmann

Adresse : Rue Egide Van Ophem, 3 - 1180 Uccle  
Téléphone : 02 370 62 00  
Mail : accueil.hb@cpasuccl.be

## Crèche Asselbergs

Adresse : Rue Joseph Bens, 82A - 1180 Uccle  
Téléphone : 02 340 37 87  
Mail : creass@ocmwukkel.be

## Baby-Halte

Adresse : Rue Vanderaey 25 - 1180 Uccle  
Téléphone : 02 370 76 58  
Mail : baby.halte@cpasuccl.be

## Cité de l'enfance Alphonse Asselbergs

Adresse : Rue Joseph Bens 82 - 1180 Uccle  
Téléphone : 02 343 47 70  
Mail : cite.direction@cpasuccl.be



Le CPAS d'Uccle demeure une institution essentielle au service de notre population et apporte chaque jour un soutien et un accompagnement aux personnes en situation de détresse et de vulnérabilité.

En 2024, nos équipes ont continué à faire preuve de dévouement et de professionnalisme, en mettant un point d'honneur à garantir un accueil humain et respectueux et en adaptant sans cesse nos services aux réalités et défis actuels.

Ce rapport d'activité vous invite à découvrir l'étendue des services proposés et les actions menées tout au long de l'année avec quelques chiffres indicatifs.

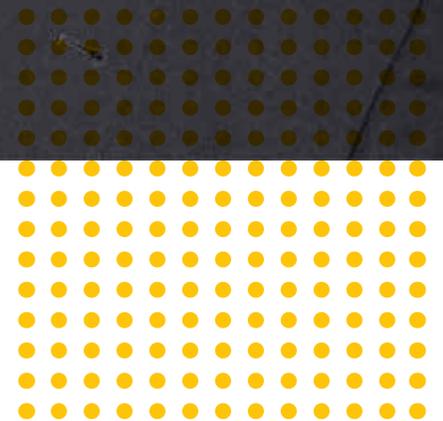
Nous espérons que cette publication vous permettra de mieux comprendre le CPAS et ses principaux services aux personnes.

Bonne lecture à toutes et à tous.



**Michel COHEN**

**Président du CPAS d'Uccle**



# Schéma des organes délibérants du CPAS



## BUREAU PERMANENT

Compétences :

- Est chargé de l'expédition des affaires d'administration courante ;
- Le conseil peut également lui déléguer d'autres attributions bien définies.

Composition : 4 membres (3 conseillers et le président) + 1 membre néerlandophone.  
Réunions : deux fois par mois minimum, à huis clos.

DÉLÉGATION

## CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Compétences :

- Règle tout ce qui est de la compétence du CPAS, à moins que la loi n'en dispose autrement ;
- Peut déléguer certaines attributions au bureau permanent et aux comités spéciaux constitués en son sein.

Composition : 13 membres élus par le conseil communal qui élisent parmi eux un président, + 1 membre néerlandophone.  
Réunions : au moins une fois par mois, à huis clos.

DÉLÉGATION

## LE PRÉSIDENT

Compétences :

- Préside les organes du CPAS ;
- Dirige les activités du centre ;
- Représente le centre dans les actes judiciaires et extrajudiciaires ;
- Veille à l'instruction préalable des affaires soumises aux organes du CPAS ;
- Est chargé de l'exécution des décisions des organes du CPAS ;
- Signe avec le secrétaire général les délibérations des organes du CPAS, les publications, les actes et la correspondance du CPAS ;
- Peut en cas d'urgence décider de l'octroi d'une aide sociale.

## COMITÉ DE GESTION DE LA CITÉ ASSELBERGS

Compétences :

- Assure le suivi de la gestion de la Cité de l'Enfance Asselbergs.

Composition : 6 membres (5 conseillers et le président).

Réunions : au besoin, à huis clos.

## COMITÉ SPÉCIAL DU SERVICE SOCIAL

Compétences :

- Prend les décisions concernant les aides sociales sur base des enquêtes préparatoires effectuées par les assistants sociaux.

>>> C'est le premier comité spécial formé en son sein par le conseil de l'action sociale en début de législature.

Composition : 8 membres (7 conseillers et le président).

Réunions : une fois par semaine au moins, et une séance d'audition par mois au moins, à huis clos.

## COMITÉ DE GESTION DES HOMES

Compétences :

- Assure le suivi de la gestion des homes du CPAS.

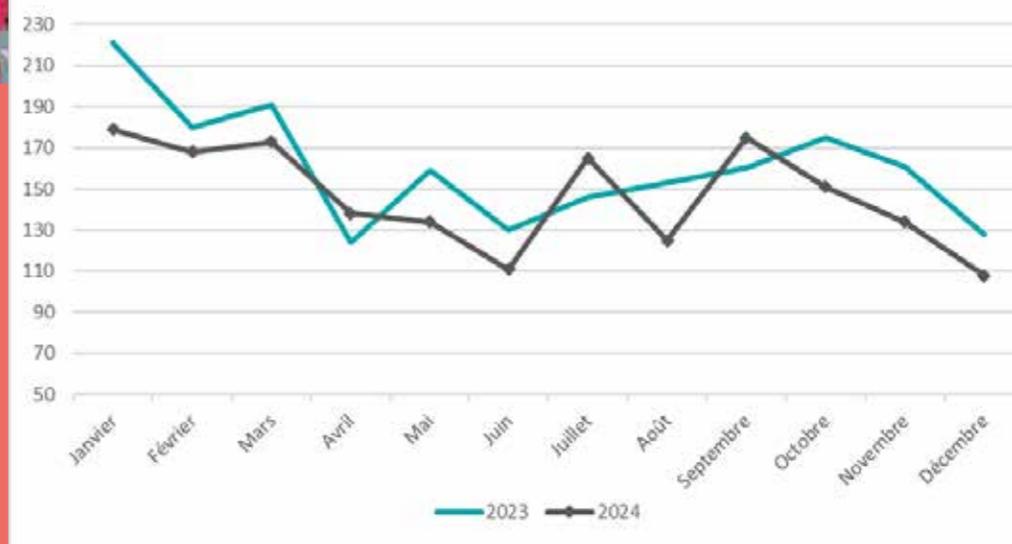
Composition : 6 membres (5 conseillers et le président).

Réunions : au besoin, à huis clos.



## Les nouvelles demandes introduites à la cellule Accueil

Évolution des nouvelles demandes RI et ERI de 2023 à 2024



Au total, 1761 personnes ont introduit une nouvelle demande de RI et de ERI en 2024.

### Le service social quartier (SSQ) est le premier point de contact pour les personnes en difficulté.

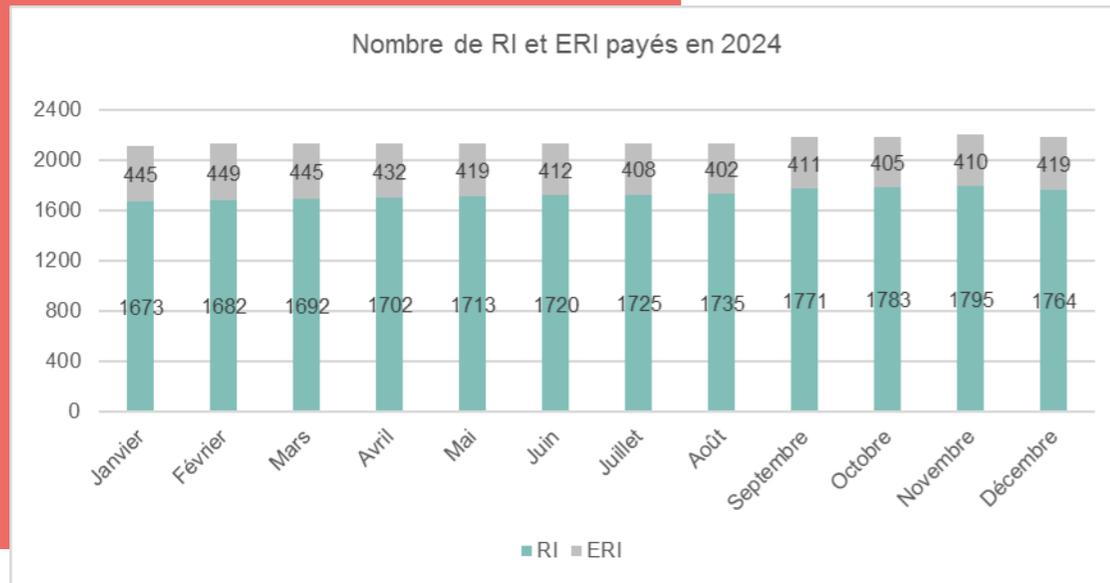
Les assistants sociaux du service gèrent deux types d'aide : Le droit au revenu d'intégration (RI & ERI) qui garantit un revenu minimum selon des critères légaux précis et les aides sociales ponctuelles, répondant à un état de besoin spécifique (frais médicaux, endettement, aide alimentaire ...).

Une cellule spécifique a été créée en avril 2022 pour accueillir et accompagner les réfugiés ukrainiens.



## (RI) - (ERI)

### Nombre de revenus d'intégration (RI) et d'équivalent au revenu d'intégration (ERI) payés



Le nombre de RI payés demeure stable en 2024, avec une augmentation à la rentrée académique en raison d'un afflux de demandes de la part des étudiants. Concernant les ERI, une diminution est observée à partir du mois d'avril, suite à la fermeture du logement transit pour les Ukrainiens.

#### Catégorie des bénéficiaires du RI

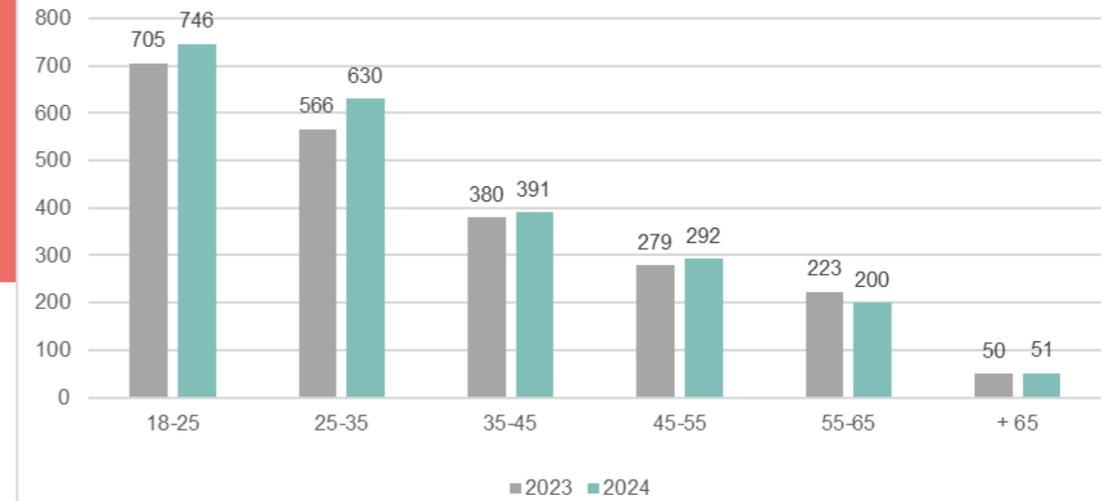
2024 a connu une augmentation des RI de 8.4% par rapport à 2023.

Les personnes avec le statut d'isolé demeurent majoritaires au sein de ce groupe.

#### Catégorie des bénéficiaires du ERI

62 % des bénéficiaires d'un ERI en 2024 sont des Ukrainiens bénéficiant de la protection temporaire. La plupart d'entre eux ont le statut de cohabitant car ils sont hébergés chez des particuliers. Au fil de l'année, les proportions cohabitants - isolés s'inversent, à mesure qu'ils emménagent dans leur propre logement.

### Catégorie d'âge des bénéficiaires du RI en 2023 et 2024

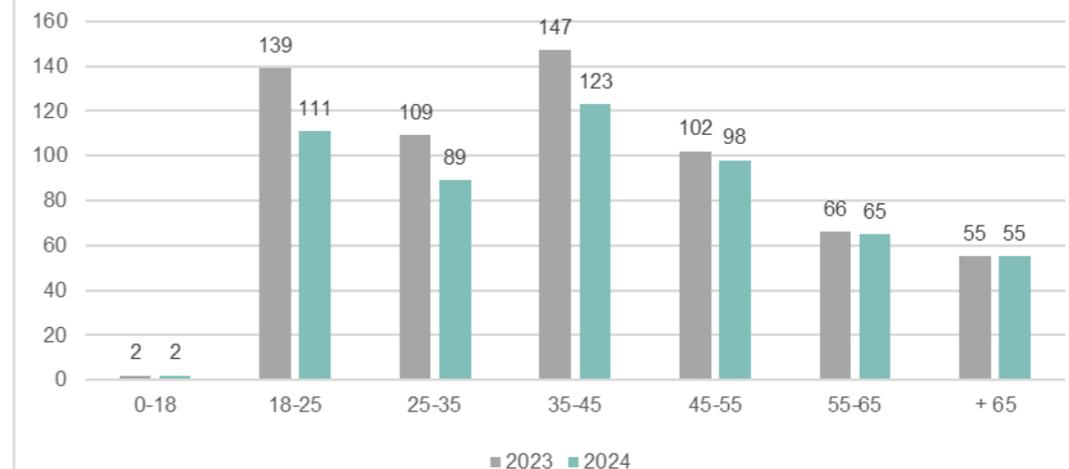


### L'âge des ayants droit au RI & ERI

À l'exception des 55-65 ans, toutes les catégories d'âge des bénéficiaires du RI enregistrent une hausse par rapport à 2023, avec une progression particulièrement marquée chez les 25-35 ans (+11 %).

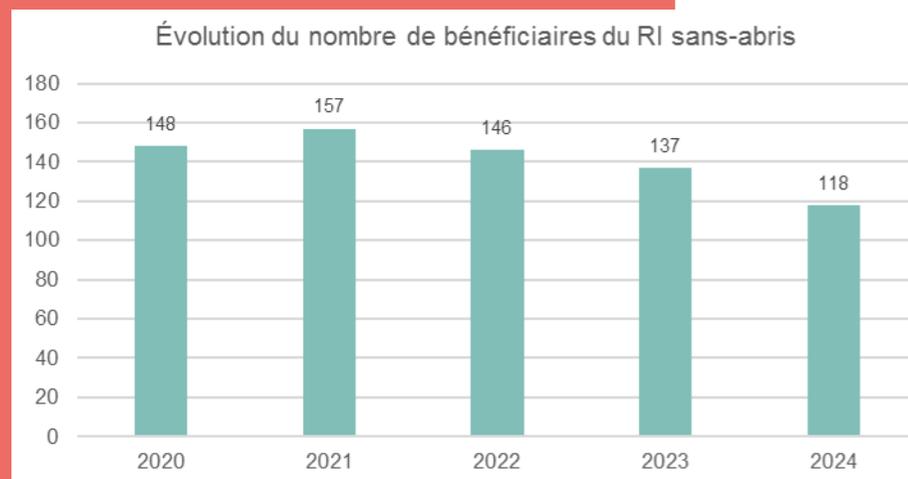
Concernant l'ERI, la plupart des catégories d'âge sont en baisse, à l'exception des 55-65 ans dont le nombre reste stable. Les diminutions les plus notables concernent les 18-25 (20 %) et les 25-35 ans (18 %). À noter que les deux bénéficiaires de moins de 18 ans sont des Ukrainiens

### Catégorie d'âge des bénéficiaires du ERI en 2023 et 2024



## (RI) – (ERI)

### Nombre de bénéficiaires du RI sans abri



Une personne est considérée comme sans-abri lorsqu'elle n'a pas de logement personnel.

Lorsqu'un sans-abri trouve un logement lui permettant de s'y domicilier, il peut bénéficier du RI sans-abri pendant 2 ans.

En 2024, le nombre de personnes sans-abri a diminué de -13,87 %.





**La cellule Énergie traite les demandes des habitants ucclois pour des problématiques liées à l'énergie**

qu'il s'agisse de l'eau, du gaz, de l'électricité ou du mazout. Elle intervient car les factures d'énergie sont souvent une cause majeure de surendettement.

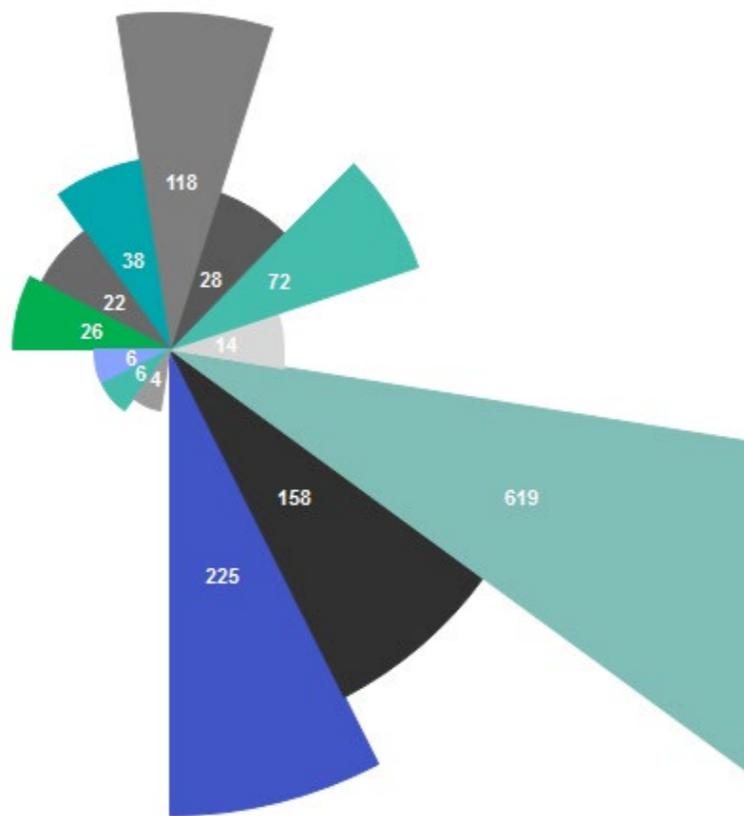
## Nombres et types de demandes

737 demandes pour des problèmes liés à des factures d'énergie

276 demandes pour des problèmes liés à l'« eau »

139 visites/audit à domicile réalisés par l'éco-ouvrier dans un but préventif.

Au total, 533 aides financières (gaz, électricité, décompte de charges, mazout et eau) ont été accordées.



- Audit
- Frigo
- Allocation Mazout
- Aide pour un début ou une
- Chaudière
- Info
- Vivaqua et Gaz/Elec
- Dépôt-reprise doc/suivi do:
- Décompte de charges
- Clients Protégés
- Gaz-Elec
- Vivaqua
- Attestation tarif social

### Préparation d'ateliers pour un usage rationnel de l'eau et des énergies

Six ateliers « Économisez le gaz et l'électricité : Mode d'emploi » ont été organisés.

## ÉCONOMISER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ MODE D'EMPLOI

La cellule énergie du CPAS d'Uccle peut vous aider.  
Contacter la cellule énergie afin de vous inscrire à la formation :  
« Economiser le gaz et l'électricité : Mode d'emploi »

- Vous avez des difficultés à comprendre votre facture ?
- Vous souhaitez de l'aide pour relever vos index ?
- Vous trouvez que vous consommez trop de gaz et d'électricité ?
- Vous voulez consommer moins de Gaz et d'électricité mais vous ne savez pas comment faire ?

**NOUS CONTACTER**

CPAS d'Uccle - Cellule Énergie  
Chaussée d'Alsemberg 860  
1180 Uccle  
02 370 76 84  
cellule.energie@cpasuccle.be

<https://cpasuccle.be/economiser-le-gaz-et-lelectricite-mode-demploi/>

## Réinsertion socio-professionnelle PromoJob et Antenne sociale

PromoJob

Antenne  
sociale

### Promo-Job

Le service de réinsertion socioprofessionnelle intervient en seconde ligne après le service social de quartier et s'adresse aux bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente. Son objectif principal est d'accompagner ces personnes dans la définition d'un projet et la recherche d'un emploi.

L'Antenne sociale offre un accompagnement global aux personnes encore éloignées d'un parcours de guidance professionnelle.

En particulier, le pôle remobilisation offre une guidance sociale adaptée à ces personnes, sans emploi en raison de problématiques particulières (addictions, santé mentale, sans-abrisme, méconnaissance des langues nationales...).



# PROMOJOB



## Objectif atteint de 112,5 contrats d'insertion « Article 60 § 7 »

97 personnes ont été mises à l'emploi via un contrat « Article 60 ». Parmi elles, 76 ont obtenu un CDD ou CDI à l'issue de leur contrat.

Ce résultat a été rendu possible grâce au coaching soutenu des agents d'insertion du service qui œuvrent pour garantir une mise à l'emploi durable et adaptée.

Dans un contexte un peu compliqué, le service a maintenu le développement du « pôle prospection » dont l'objectif est de contacter les associations et entreprises uccloises, d'améliorer l'image du CPAS ainsi que faciliter les nouvelles collaborations et diversifier les offres d'emploi.



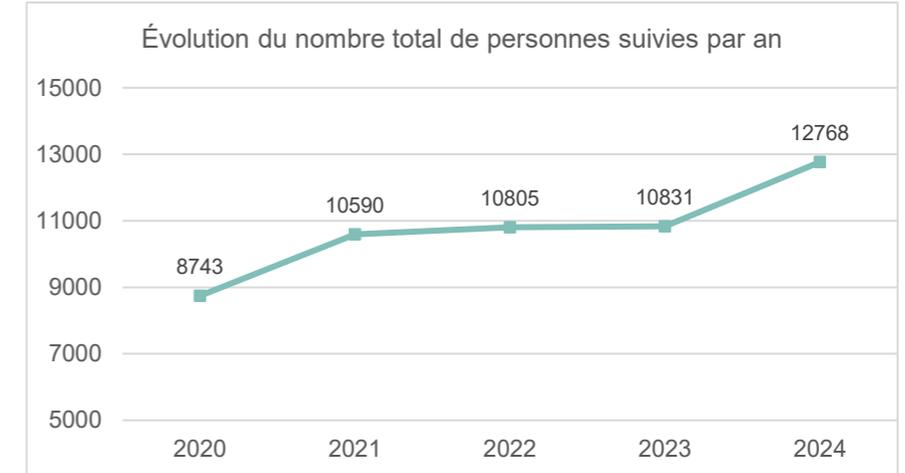
## Chiffres de l'insertion socioprofessionnelle (décembre 2024)

1526 personnes étaient suivies en insertion socioprofessionnelle, soit 70 % des 2183 bénéficiaires du RIS et ERIS ;

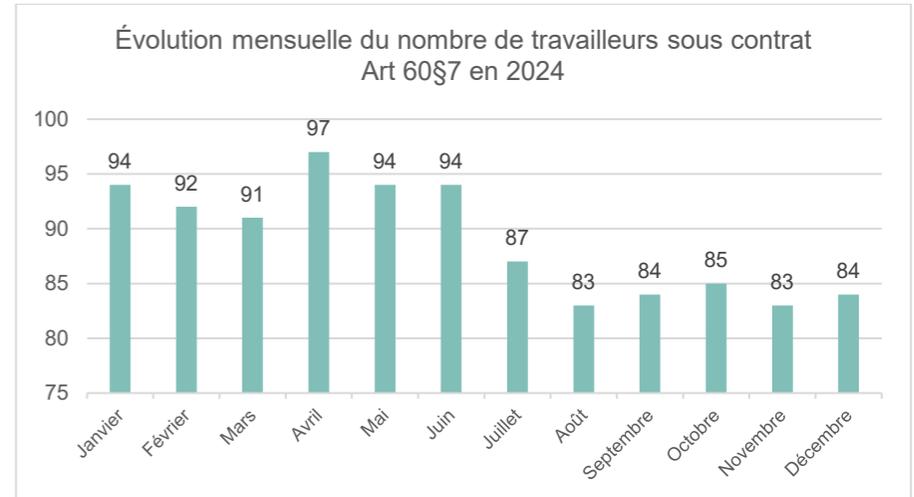
La subvention Actiris-FSE+ (subvention 2023) a permis l'engagement d'un agent chargé de la remobilisation pour accompagner les 65 apprenants alpha/FLE ukrainiens dans leur projet de vie socioprofessionnel.



### Nombre de personnes suivies à PromoJob



### Objectif atteint de 112,5 contrats d'insertion « Article 60 § 7 »



# ANTENNE SOCIALE

## Organisation d'ateliers

La Cellule éducative a mis en place 110 ateliers destinés à renforcer le pouvoir d'agir des usagers sur le plan familial, social ou professionnel.

## Rafraîchissement de la baby-halte et optimisation de son occupation

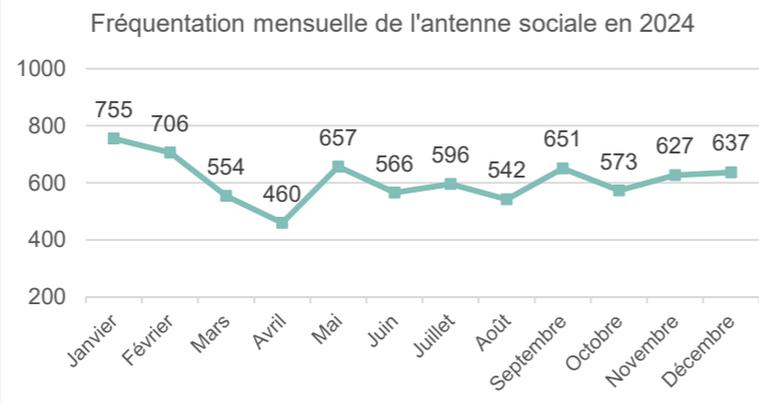
Les locaux de la baby-halte ont été remis en couleur. La diffusion de nouveaux folders et la parution d'un article dans le Wolvendael ont permis d'augmenter la fréquentation de 42 %.

## Collaboration avec l'école Saint-Vincent de Paul

Le partenariat initié en 2023, a été prolongé. Il permet de récupérer et distribuer quotidiennement des repas chauds.

## Quelques chiffres

- Antenne sociale : 7324 visites, soit une moyenne de 28 usagers par jour.
- Cafétéria particulièrement prisée en hiver à cause de la distribution de la soupe (Plan grand froid)
- Boutique des 4 saisons qui distribue des vêtements issus de dons : 3862 personnes accueillies (hausse des demandes durant le Plan grand froid).
- Ateliers alpha pour des cours d'alphabétisation et de français, langue étrangère : 343 participations.

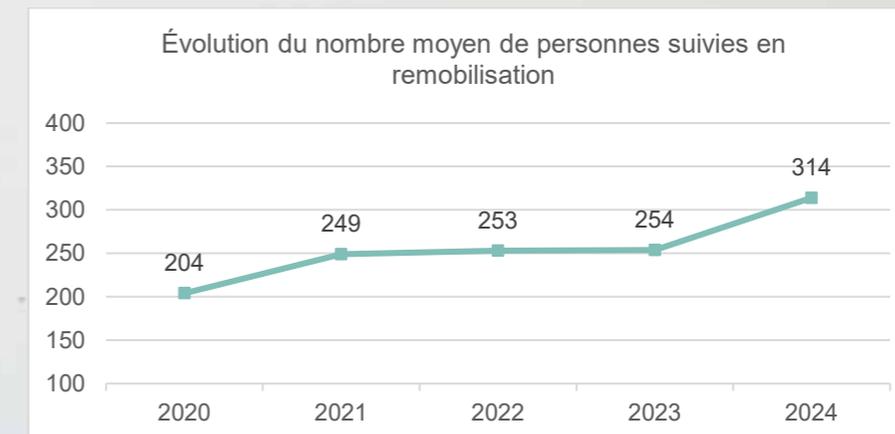


- Sorties culturelles : 14 sorties organisées.
- Ateliers citoyens (par le pôle remobilisation) : 22 ateliers animés.
- Baby Halte : 34 enfants accueillis, pour un total de 2241 demi-journées, soit une hausse de 42 % par rapport à 2023.



## Nombre de personnes suivies

En 2024, l'Antenne sociale a assuré un accompagnement mensuel moyen de 314 personnes. Par ailleurs, 21 personnes engagées en emploi d'insertion via l'« Article 60 », ont suivi un parcours de remobilisation.



# Service ILA - MENA

Le service ILA héberge des demandeurs de protection internationale (DPI) en cours de procédure d'asile, des bénéficiaires du statut de réfugié, des bénéficiaires de la protection subsidiaire, des personnes en régularisation 9ter ou 9bis, des personnes réinstallées ainsi que des mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Les résidents ILA sont adressés au CPAS, selon une convention conclue entre le CPAS et FEDASIL.

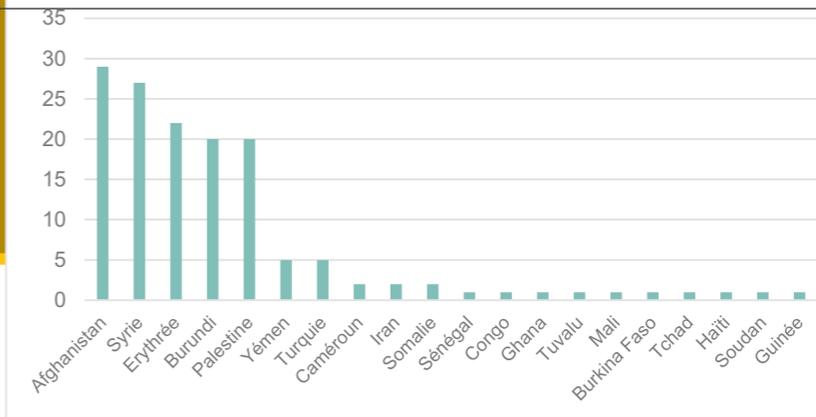
L'accueil en ILA consiste en un logement collectif équipé ainsi que diverses aides.

Après la reconnaissance du statut de réfugiés, les personnes peuvent rester dans l'ILA durant deux à trois mois.



**INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL (ILA)  
MINEURS NON-ACCOMPAGNES (MENA)**

ILA/MENA nationalités accueillies en 2024



Mise en place d'une solution pour les onze résidents ILA au Domaine du Neckersgat

Dans un premier temps, une solution temporaire a été mise en place. Dès novembre 2024, les onze résidents ILA du « Château » au Domaine du Neckersgat ont été relogés au Home Brugmann, dans les locaux précédemment occupés par la cellule ukrainienne.

Parallèlement, des démarches ont été entreprises pour l'acquisition de logements afin de trouver une solution plus pérenne.

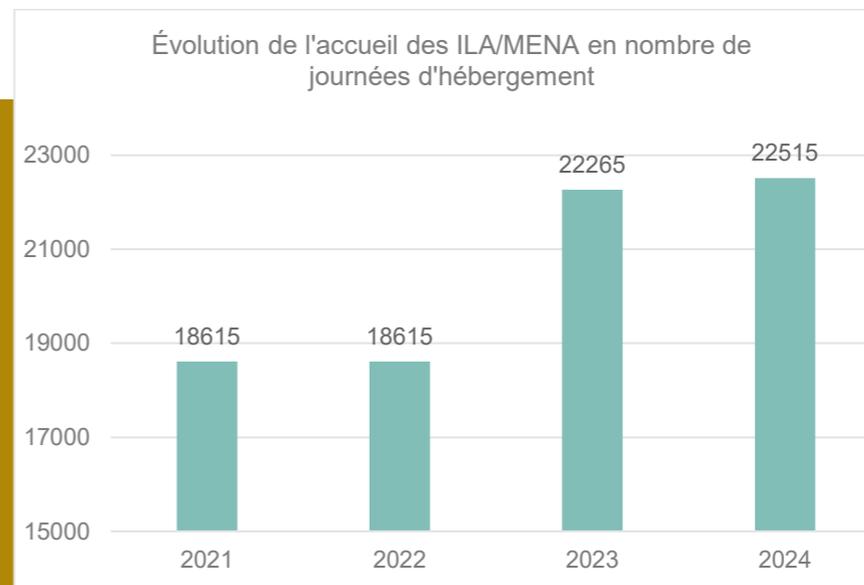
Nationalités des résidents

Le CPAS a accueilli 143 personnes de 20 nationalités différentes.

Evolution de l'accueil ILA/MENA

A la suite d'une demande de FEDASIL, le nombre de places ILA disponibles a connu une légère hausse en 2024 par rapport à 2023.

Évolution de l'accueil des ILA/MENA en nombre de journées d'hébergement



# SERVICES AUXILIAIRES

A

SERVICE  
AUX  
PERSONNES

B

## CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE (CDAG)

Depuis 2011, le CDAG propose quotidiennement une aide alimentaire aux bénéficiaires bénéficiant du revenu d'intégration sociale ou vivant sous le seuil de pauvreté, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Le service cherche en permanence de nouvelles sources d'approvisionnement en privilégiant variété, équilibre et santé.

Trois modes de distribution possibles : retrait des colis au CDAG, livraisons à domicile pour les personnes à mobilité réduite et colis alimentaires d'urgence déposés à l'Antenne sociale.

## CELLULE LOGEMENT

### 1 - PATRIMOINE

La cellule Logement met à la disposition des demandeurs, des logements sociaux appartenant soit au CPAS, soit à des propriétaires privés.

### 2 - PERMANENCE LOGEMENT

Au sein de sa permanence Logement, la cellule accueille les personnes rencontrant des problèmes locatifs et leur propose un accompagnement personnalisé.

### 3 - LA « TABLE DU LOGEMENT »

La cellule accompagne les personnes qui souhaitent obtenir des conseils (confiance en soi, techniques de présentation, ...) avant de rencontrer un futur propriétaire.

### 4 - LOGEMENT D'URGENCE

Le Logement d'Urgence se compose d'un appartement avec quatre chambres à louer individuellement et d'espaces communs. En 2024, ce Logement d'urgence accueille 4 locataires.

### 5 - GESTION DES EXPULSIONS

La Cellule gère les expulsions, en collaboration avec le service social de quartier et la cellule Énergie.

C

SANTÉ

SANTÉ

D

## ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le service traite toutes les demandes de placement des Ucclois, à l'exception de celles concernant les maisons de repos gérées par le CPAS. Il vise une prise en charge globale des personnes du 3e et 4e âge et peut intervenir financièrement dans les frais de placement.

Depuis quelques années, le service intervient aussi pour des personnes plus jeunes souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, qui ne correspondent pas à la catégorie d'âge habituelle des maisons de repos.

En ce qui concerne les personnes âgées désorientées, des démarches supplémentaires sont nécessaires comme la nomination d'un administrateur des biens par le Juge de Paix.

## CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical est ouvert tous les matins.

Les consultations sont gratuites pour toute personne en possession d'une carte médicale (délivrée par une assistante sociale du quartier).

Le patient ne peut pas consulter s'il est déjà inscrit dans une maison médicale.

E

PETITE  
ENFANCE

F

## CRÈCHE ASSELBERGS

La crèche Asselbergs est une structure néerlandophone reconnue et subventionnée par Kind&Gezin. Elle accueille jusqu'à 36 enfants âgés de 0 à 3 ans. La Crèche assure un accueil de qualité pour tous et plus spécifiquement pour les enfants issus de familles défavorisées, monoparentales ou dont un parent est à la recherche d'un emploi.

## ACCUEILLANTES D'ENFANTS

Le service organise l'accueil des enfants de 0 à 3 ans au domicile d'accueillantes d'enfants conventionnées et salariées. La participation financière des parents aux frais de garde est calculée en fonction de leurs revenus.

# CDAG

## CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE (CDAG)

Depuis 2011, le CDAG propose quotidiennement une aide alimentaire aux bénéficiaires bénéficiant du revenu d'intégration sociale ou vivant sous le seuil de pauvreté, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Le service cherche en permanence de nouvelles sources d'approvisionnement en privilégiant variété, équilibre et santé.

Trois modes de distribution possibles : retrait des colis au CDAG, livraisons à domicile pour les personnes à mobilité réduite et colis alimentaires d'urgence déposés à l'Antenne sociale.

retrait des colis au CDAG

livraisons à domicile

colis alimentaires d'urgence



## ... en 2024

### Recherche de solutions afin d'optimiser l'espace de stockage

Le CDAG peut recevoir de très grandes quantités de produits, notamment 300 à 400 palettes annuellement via le Fonds Européen d'Aide aux plus démunis et des volumes importants de la part des grandes enseignes. Pour pallier son manque d'espace de stockage, le CDAG cherche des solutions externes et peut solliciter la Fédération des Banques Alimentaires et les partenaires du réseau LOCO (Logistique Collaborative).

### Développement des livraisons à domicile et des retraits locaux - Installation d'une nouvelle chambre froide

L'acquisition d'un vélo-cargo a facilité la collecte des invendus alimentaires auprès des petits magasins difficiles d'accès autrement. Ce vélo-cargo est également utilisé pour livrer des colis à domicile, à destination des personnes à mobilité réduite.

Cette initiative permet de réduire l'empreinte carbone et les coûts liés au carburant.

L'installation d'une nouvelle chambre froide a permis de quasiment tripler la capacité de stockage des produits frais.

### Consolidation et recherche de sources d'approvisionnement

Face à la croissance de la précarisation, à la concurrence des start-up privées et à la franchisation de nombreux magasins d'enseigne, le CDAG adapte sa stratégie d'approvisionnement. Le service se tourne vers des acteurs locaux tels que des agriculteurs, des fermes (grossistes) et établit également des partenariats avec des commerçants du Brabant wallon.



### Quantités récoltées en Kg par type d'approvisionnement en 2024

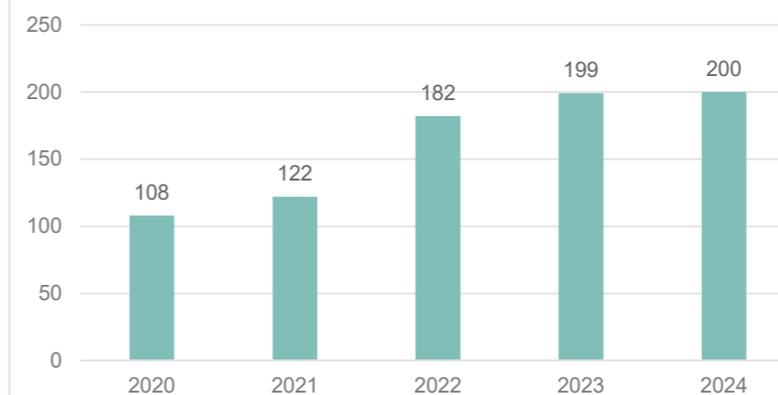


### Nombre de bénéficiaires inscrits

Depuis la crise sanitaire suivie de la crise énergétique, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire n'a cessé d'augmenter d'année en année, atteignant 3 976 personnes en 2023. En 2024, ce nombre semble s'être stabilisé à 3 548 personnes.

En 2024, plus de 364 tonnes de marchandises ont été distribuées au CDAG pour une valeur de 1.484.130 €

### Évolution du nombre moyen de ménages par jour



### Fréquentation quotidienne

La fréquentation avait atteint un pic en 2023, mais elle tend également à se stabiliser en 2024 : en moyenne, près de 200 ménages viennent quotidiennement retirer des denrées alimentaires. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et ayant recours à l'aide alimentaire reste donc important.

# Cellule logement

## 1 - Patrimoine

La cellule Logement met à la disposition des demandeurs, des logements sociaux appartenant soit au CPAS, soit à des propriétaires privés

## 2 - Permanence Logement

Au sein de sa permanence Logement, la cellule accueille les personnes rencontrant des problèmes locatifs et leur propose un accompagnement personnalisé.

## 3 - La « Table du logement »

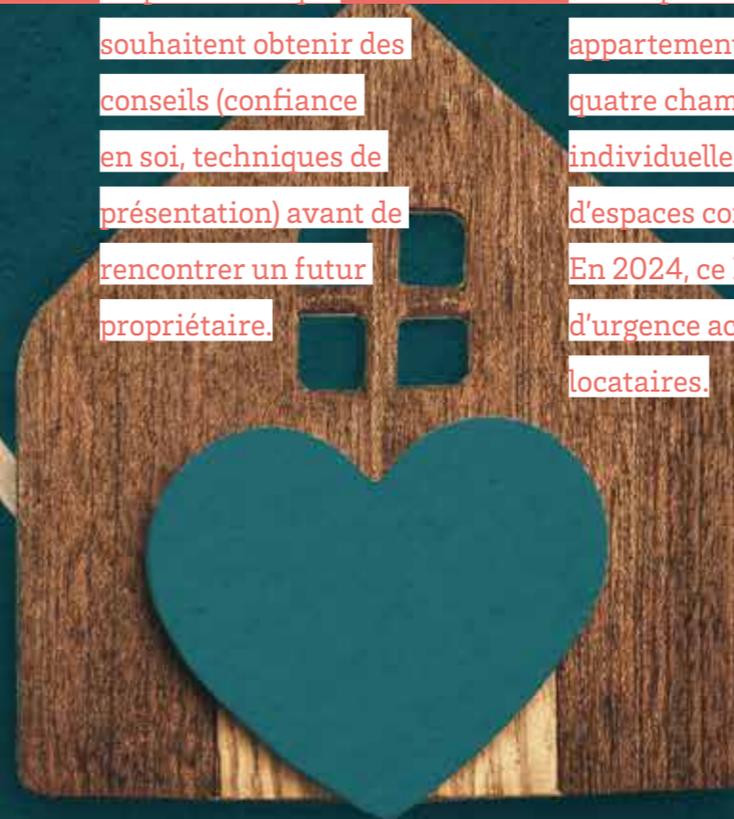
La cellule accompagne les personnes qui souhaitent obtenir des conseils (confiance en soi, techniques de présentation) avant de rencontrer un futur propriétaire.

## 4 - Logement d'Urgence

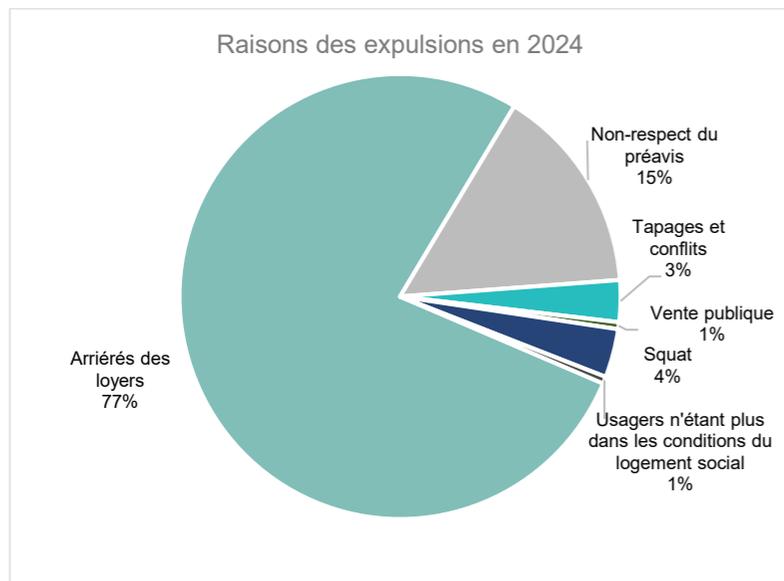
Le Logement d'Urgence se compose d'un appartement avec quatre chambres à louer individuellement et d'espaces communs. En 2024, ce Logement d'urgence accueille 4 locataires.

## 5 - Gestion des expulsions

La Cellule gère les expulsions, en collaboration avec le service social de quartier et la cellule Énergie.



... en 2024



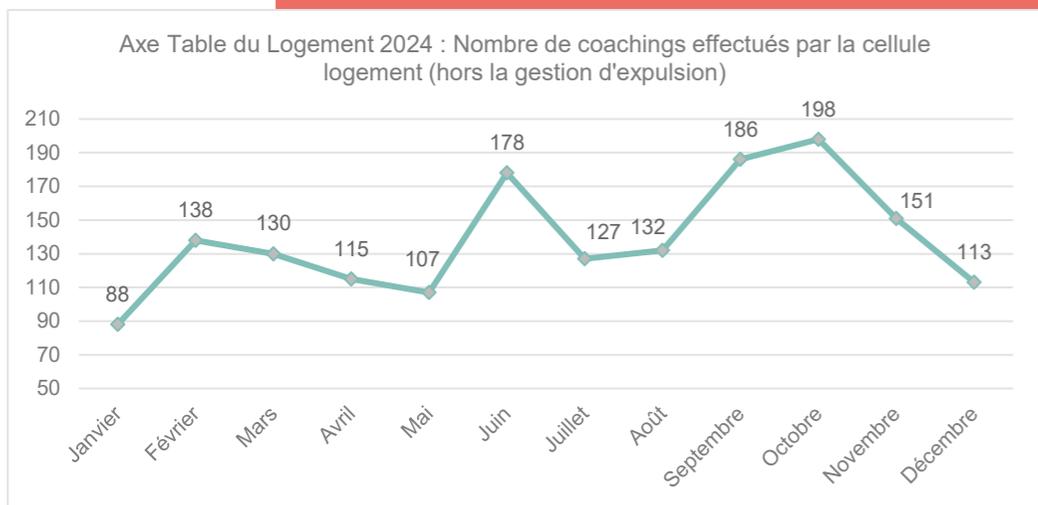
Gestion des expulsions - Chiffres clés de 2024

- 183 séances de coaching en 2024

contre 433 en 2023.

- 55 dossiers de procédures d'expulsion ont été

traités contre 65 en 2023.



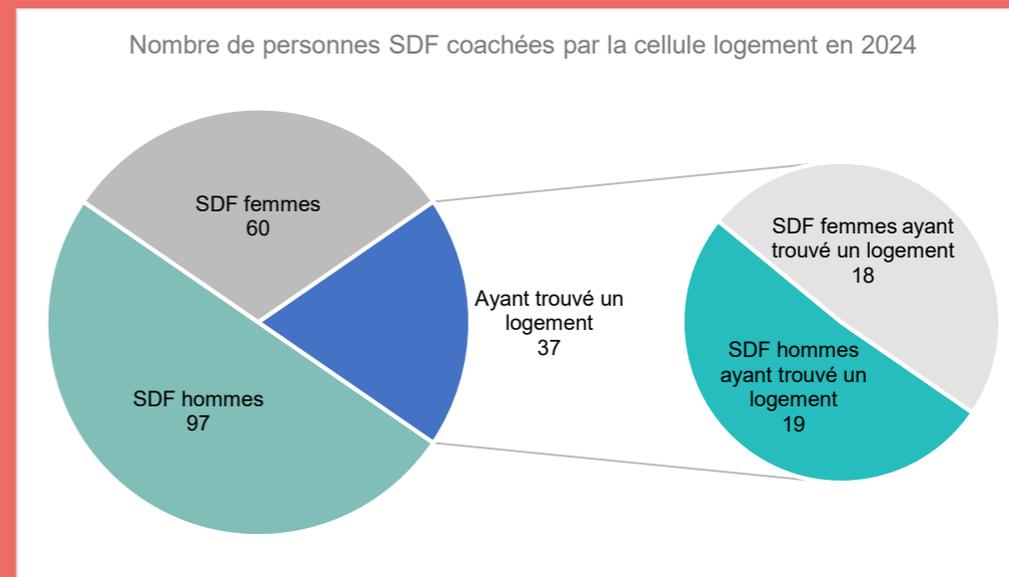
Bilan de l'accompagnement à la recherche d'un logement pour 2024

Accompagnement dans la recherche de logement pour les personnes hébergées dans le

Logement d'Urgence : Parmi les 29 ménages, 9 ont pu trouver un logement.

Fréquentation de la Permanence logement : 813 en 2023 et 464 en 2024.

Nombre de coachings : 1747 en 2023 et 1663 en 2024.



# ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES



Le service traite toutes les demandes de placement des Ucclois, à l'exception de celles concernant les maisons de repos gérées par le CPAS. Il vise une prise en charge globale des personnes du 3e et 4e âge et peut intervenir financièrement dans les frais de placement.

Depuis quelques années, le service intervient aussi pour des personnes plus jeunes souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques, qui ne correspondent pas à la catégorie d'âge habituelle des maisons de repos.

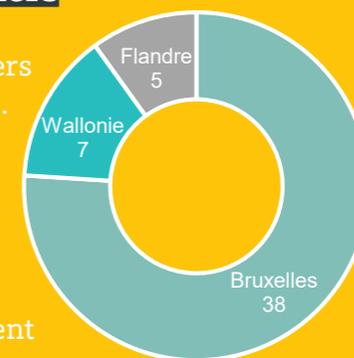
En ce qui concerne les personnes âgées désorientées, des démarches supplémentaires sont nécessaires comme la nomination d'un administrateur des biens par le Juge de Paix.

## Nouvelles demandes et suivi des dossiers

Le service a assuré la gestion de 131 dossiers de placement, dont 44 nouvelles demandes.

Parmi ces 44 nouvelles demandes, 17 ont donné lieu à l'ouverture de nouveaux dossiers.

Les 131 personnes placées se répartissent dans 50 maisons de repos privées.



Répartition géographique des personnes placées

# CABINET MEDICAL



Le cabinet médical est ouvert tous les matins.

Les consultations sont gratuites pour toute personne en possession d'une carte médicale (délivrée par une assistante sociale du quartier).

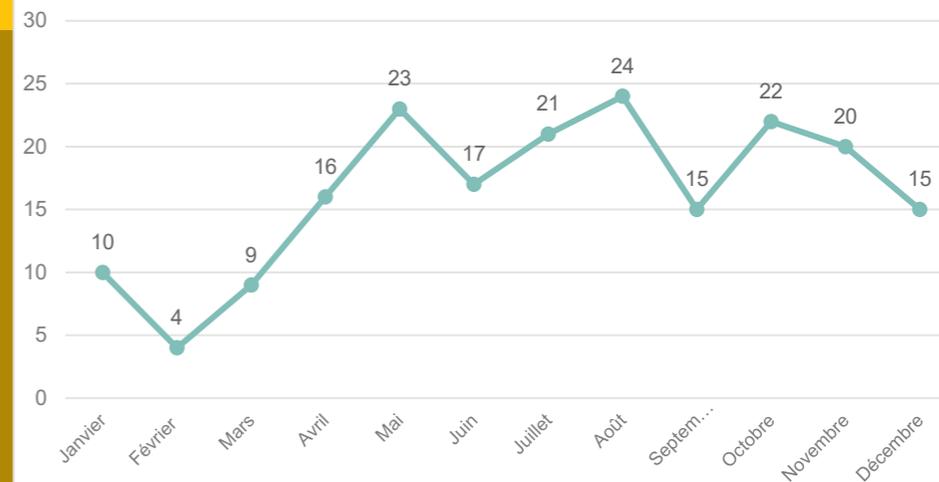
Le patient ne peut pas consulter s'il est déjà inscrit dans une maison médicale.

## Le nombre de demandes

En 2024, le cabinet médical a accueilli en moyenne 16 nouveaux patients par mois. Au total, 196 nouveaux dossiers ont été ouverts, dont 132 pour des patients sans mutuelle et 64 pour des patients bénéficiant d'une mutuelle.

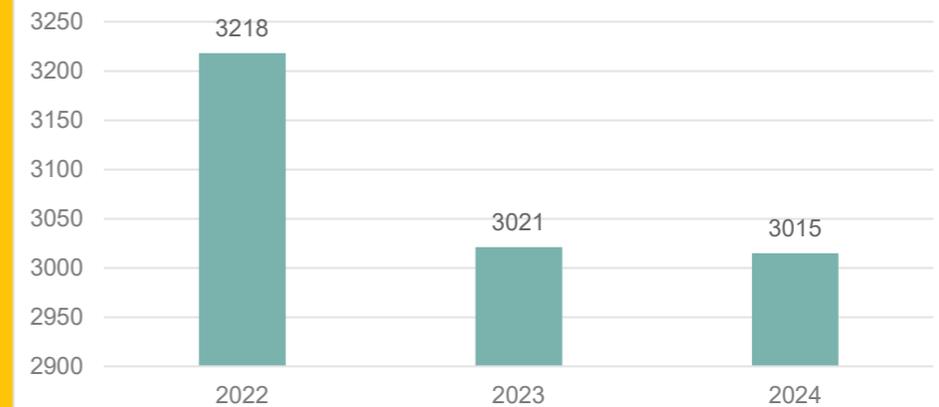


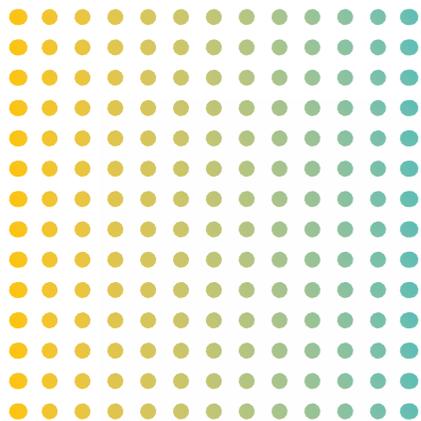
Évolution du nombre de nouveaux patients en 2024



## Évolution de la fréquentation

Évolution de la fréquentation du cabinet médical





La crèche Asselbergs est une structure néerlandophone reconnue et subventionnée par Kind&Gezin. Elle accueille jusqu'à 36 enfants âgés de 0 à 3 ans. La Crèche assure un accueil de qualité pour tous et plus spécifiquement pour les enfants issus de familles défavorisées, monoparentales ou dont un parent est à la recherche d'un emploi.

Stabilisation du taux de places occupées

Malgré la crise du secteur liée aux difficultés de recrutement des puéricultrices, la crèche a maintenu une garde sécurisée et de qualité avec parfois des ajustements temporaires des horaires voire une fermeture journalière exceptionnelle.

Organisation d'activités parentales

La crèche a également organisé des activités enfants-parents, parfois en collaboration avec des parents : fête de Saint-Nicolas, des apéros crèche, un « Oudercafé » avec Hopon (organisme de soutien à l'éducation) sur le thème « Grenzen stellen », des activités musicales et artistiques avec des parents musiciens ou acrobates.

Formations

Le personnel a suivi une formation sur l'inclusion – ce qui a permis d'introduire progressivement les gestes de « SMOG » Spreken

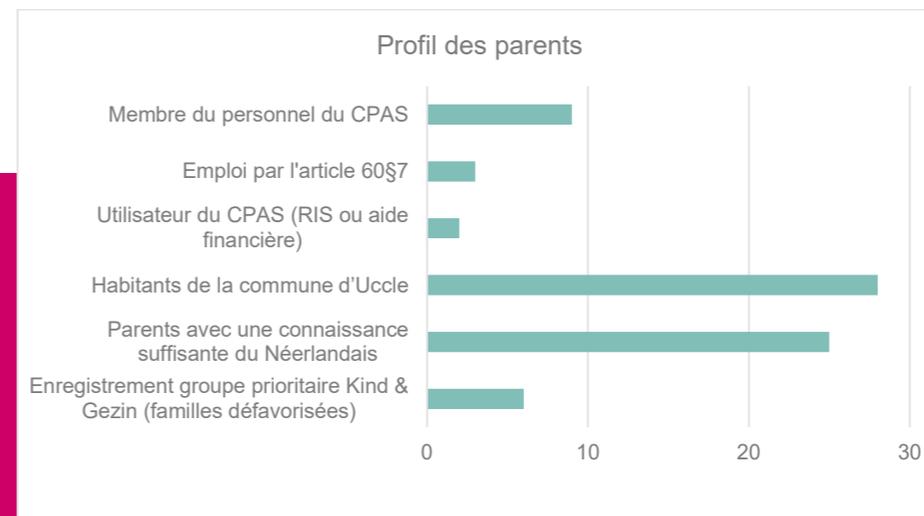
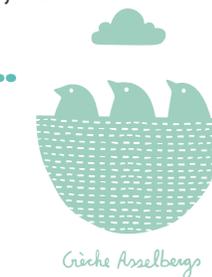
Met Ondersteuning van Gebaren (langue parlée soutenue par des gestes) – et une formation sur le développement du langage chez les enfants.

Poursuite de la collaboration avec la bibliothèque néerlandophone d'Uccle

La Crèche Asselbergs poursuit sa collaboration avec la bibliothèque néerlandophone d'Uccle dans le cadre du projet « Boekstart », offrant la possibilité à la Crèche d'emprunter des livres et aux parents de recevoir un livre (lors de la présentation de la bibliothèque).

Contribution parentale et subsides

La contribution journalière qui varie entre 6,24€ à 34,64€, est calculée en fonction des revenus des parents. Le montant des subsides accordés par Kind & Gezin dépend à la fois de la contribution parentale et du nombre de jours de présence de l'enfant.





Le service organise l'accueil des enfants de 0 à 3 ans au domicile d'accueillantes d'enfants conventionnées et salariées. La participation financière des parents aux frais de garde est calculée en fonction de leurs revenus.

Préparation de la fermeture progressive du service et recherche d'alternatives pour les personnes en place

Maintien de l'activité

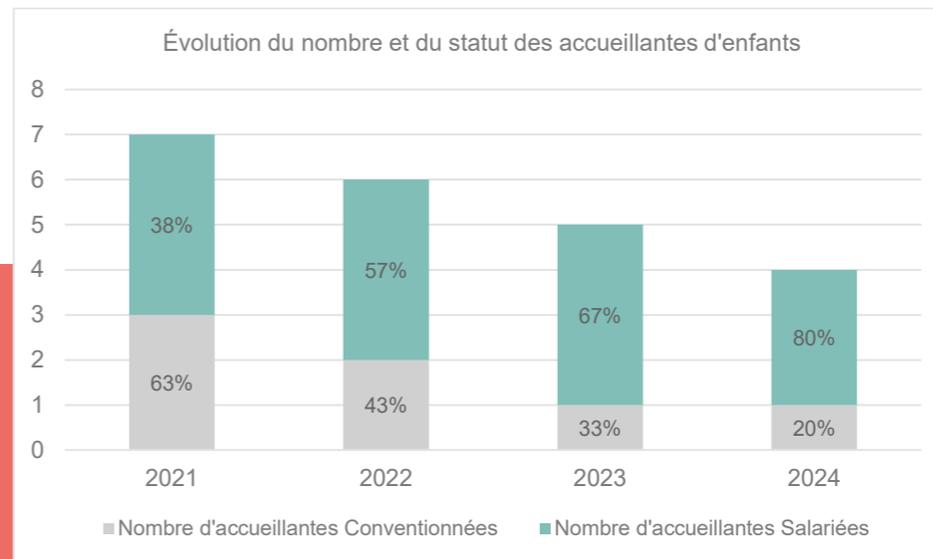
Le service a continué à fonctionner malgré la diminution progressive du nombre d'accueillantes de ces dernières années.

Préparation de la fermeture progressive du service

La situation est devenue critique, notamment en raison des difficultés pour les candidates accueillantes de trouver des logements conformes aux normes d'accueil.

En conséquence, la fermeture du service a été décidée pour le 30 septembre 2025.

Les trois accueillantes encore en poste se sont vu proposer de devenir accueillantes d'enfants indépendantes.



## SERVICES UCCLLOIS À DOMICILE (SUD)

Les SUD veillent à favoriser le maintien à domicile des familles et des personnes isolées, âgées, ou en situation de handicap ou de déficience, qu'elle soit physique, mentale ou psychique. Ce soutien passe par l'intervention d'aides familiales ou ménagères pour apporter du soutien dans les actes de la vie quotidienne (entretien du logement, hygiène corporelle et alimentaire), fournir un accompagnement relationnel et social (aide administrative, soutien lors des démarches médicales, accompagnement dans l'arrêt d'une assuétude).

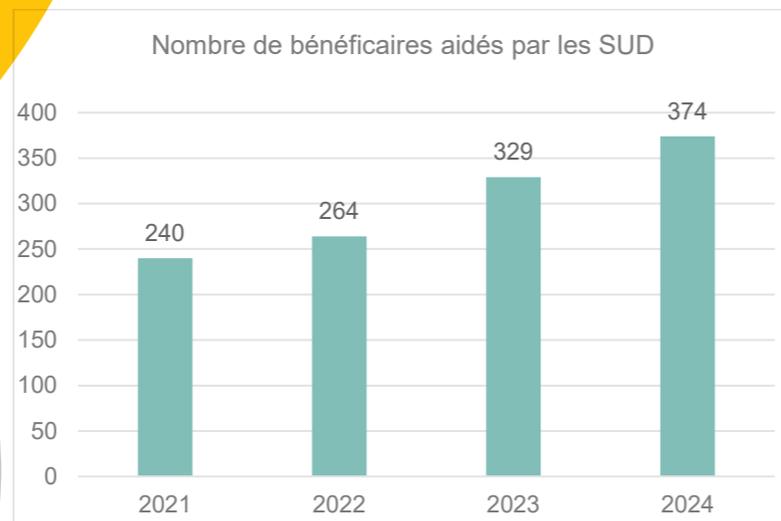
Cette mission est réalisée grâce au travail coordonné des aides-ménagères, aides familiales, assistantes sociales et assistantes éducatives sanitaires des SUD. A Uccle, où près de 19 % de la population est âgée de 65 ans et plus, ce service est essentiel pour permettre à ces personnes de rester chez elles, ce qui serait difficile sans ce soutien.



En 2024, 374 ménages ont bénéficié du service d'aide à domicile, soit une hausse de 13,67 % par rapport à 2023. Cette progression reflète le souhait des personnes âgées de demeurer le plus longtemps possible dans leur propre logement.

### Profil des bénéficiaires

Le profil des bénéficiaires montre une moyenne d'âge de 71 ans, avec une



grande diversité allant de 23 à 100 ans. On observe une augmentation du nombre de personnes présentant des troubles cognitifs, ce qui rend le travail plus complexe. Cette situation nécessite souvent une coordination avec des services externes comme les soins à domicile, les médecins, et les mutuelles.

### Augmentation de la demande de prestations des aides ménagères

La demande pour les prestations des aides ménagères dépasse la capacité de travail de l'équipe, ce qui entraîne la constitution d'une liste d'attente. Initialement, cette demande provient des bénéficiaires eux-mêmes. Une fois que le lien social et la confiance sont établis, il se produit souvent une transition vers un accompagnement par les aides familiales.



# TITRES-SERVICES

Ce service vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes peu ou infra qualifiées en leur offrant un contrat « Titres-Services ». Ce contrat leur permet de bénéficier de la sécurité sociale et constitue un tremplin vers d'autres opportunités professionnelles.

Le service s'articule autour de deux activités :  
 - le service « repassage », réalisé au sein de l'atelier situé au 1001 de la Chaussée d'Alseberg  
 - le service « aide-ménager », proposé directement auprès des particuliers.

## Clientèle

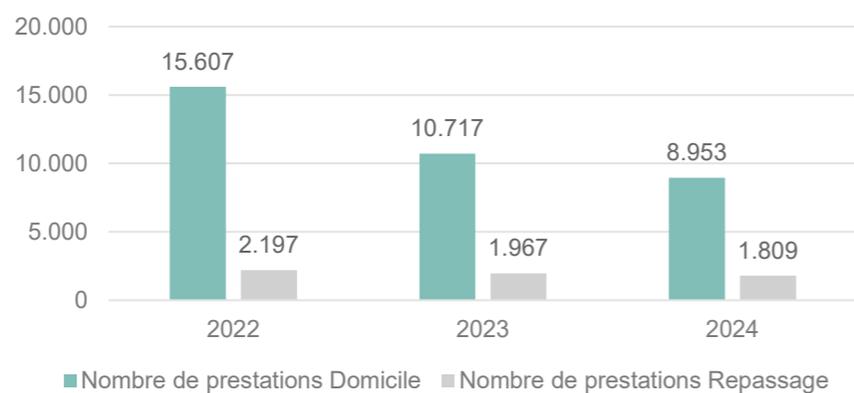
83 clients pour les Titres-Services

86 clients à l'atelier de repassage

## Répartition des prestations

En 2024, 1809 prestations ont été effectuées à l'atelier de repassage et 8953 prestations à domicile. 83 % des prestations se font donc à domicile.

Évolution du nombre de prestations à domicile et à l'atelier de repassage



# COORDINATION SOCIALE



La coordination sociale désigne la concertation entre les acteurs des secteurs du social et de la santé pour :

- prévenir et lutter contre la pauvreté et la précarité, l'exclusion sociale et le non-recours aux droits ;
- promouvoir la santé et le bien-être ;
- lutter contre les inégalités sociales et de santé.

## Pérennisation du projet Infobus Droits sociaux

Le projet « Infobus droits sociaux », lancé grâce à un subside de la COCOM en 2022, pour lutter contre le non-recours aux droits et la sous-protection sociale, a conduit à une création réellement innovante à savoir l'organisation de permanences itinérante. Une camionnette stationnée à des endroits et horaires stratégiques permettait aux citoyens ucclois de s'informer sur leurs droits sociaux.

Cependant, la non-prolongation du subside a entraîné la fin du projet Infobus au 30 juin 2024.

L'Infobus en 2024, c'est toutefois :

- 21 permanences assurées et une présence lors d'événements locaux comme « Homborch en fête »
- 194 demandes traitées, émanant de 153 personnes, grâce à la collaboration efficace entre les travailleuses du projet et des partenaires externes, présents à tour de rôle lors des permanences.



## INFOBUS DROITS SOCIAUX

Citoyens, connaissez-vous vos droits ?

*Vous vous posez des questions sur vos droits en matière de santé, logement, énergie, éducation, emploi, CPAS, chômage, pension ... ?*  
*Vous souhaitez des informations sur les différentes aides, allocations et services sociaux ?*  
*Vous ne savez pas si vous avez droit à une aide financière ou allocation ?*  
*Vous ne comprenez pas toujours bien les conditions et démarches à effectuer ?*

Le projet **Infobus Droits Sociaux** est là pour vous aider à y voir plus clair !

L'infobus passera-t-il bientôt près de chez vous ?

Rendez-vous vite sur le site internet de la Coordination sociale du CPAS d'Uccle  
<http://coordinationsociale.cpasuccl.be/infobus>  
 ou sur la page facebook du CPAS Uccle / OCMW Ukkel pour le savoir !

Un projet de la Coordination sociale du CPAS d'Uccle, Avec le soutien de la COCOM



facebook

02 370 74 68 - 02 370 74 96

860 Chaussée d'Alsemberg  
1180 Uccle

infobus@cpasuccl.be  
<http://coordinationsociale.cpasuccl.be/infobus>



Renforcement de la transversalité dans le cadre du projet de collaboration avec la Coordination locale de Cohésion sociale

Le projet LILAS (Laboratoire d'Initiatives Locales, Associatives et Sociales) résulte de la collaboration entre les deux coordinations. L'objectif est de rapprocher les travailleurs des organisations locales et d'augmenter leur visibilité.

Après la « Journée Entr'Assoc » et le « Parcours Entr'Assoc » de 2023, le « Village associatif et Caravane magique » a vu le jour en été 2024. Cet évènement a permis à 19 services et associations uccloises d'informer sur leur offre de services et d'activités.



# VILLAGE ASSOCIATIF

## CARAVANE MAGIQUE

**Stands d'informations**  
**Animations ludo-sportives et socio-culturelles**  
**Ateliers interactifs philo-pédagogiques et créatifs**  
**Spectacle gratuit à 18h**

**Place DANCO**  
**1180 Uccle**

**vendredi**  
**30 AOÛT**  
**15h-19h**

**Bienvenue**  
**aux enfants,**  
**jeunes & familles**  
  
**Gratuit**

A l'initiative de la Coordination de la Cohésion sociale de la Commune d'Uccle, de la Coordination sociale du CPAS et de Promo jeunes asbl. Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Uccle et du CPAS d'Uccle.  
 Associations et services participants :



ERXUJ: Edeven de la Coordination Sociale d'Uccle / Schengen van Sociale Samenhang van Uccle - Rue de Sablerstraat 17 - 1180 Uccle/Uccle

**Besoin d'aide pour votre demande de BOURSE D'ÉTUDES de la Fédération Wallonie Bruxelles?**

**Plusieurs services et associations à Uccle vous accompagnent DÈS LE MOIS D'AOÛT JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2024 dans l'introduction de vos demandes pour le secondaire et le supérieur**

**Pour plus d'information concernant les lieux et dates précises, rendez-vous sur [coordinationsociale.cpasuccle.be](https://coordinationsociale.cpasuccle.be)**

Une initiative de la Coordination sociale du CPAS d'Uccle | Chée d'Alseberg 860 1180 Uccle  
 Pour plus d'informations sur les allocations d'études : <https://allocations-etudes.cfwb.be>

Projet d'aide à l'introduction des demandes d'allocations d'études

L'allocation d'études ou « bourse d'études » est une aide financière accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'aider les étudiants ou leurs parents confrontés à des difficultés financières. La Coordination sociale et la Cellule Culture accompagnent les étudiants dans la démarche de demande de cette allocation, avec environ 200 demandes transmises chaque année.

Depuis 2023, sept associations et services d'Uccle dont la nouvelle « Maison de quartier du Homborch », relais reconnus par les jeunes et leurs familles, proposent également des permanences.



# LOGEMENT DE TRANSIT



Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, l'Union européenne décidait d'octroyer la protection temporaire aux personnes fuyant ce pays.

En Belgique, la mise en œuvre de cette protection a été accompagnée d'un plan national de crise qui a confié aux Régions la responsabilité d'assurer « le logement durable » pour ces personnes.

A Uccle, cette politique s'est traduite par la création par le CPAS du Logement de transit.

## Accompagnement à la recherche d'un logement

Les deux éducateurs ont accompagné les personnes dans leur recherche de logement. Chaque semaine, des ateliers ont été organisés à ce sujet.

## Organisation d'activités culturelles

Le service a organisé des visites des parlements européen, fédéral et bruxellois, dans des musées et des villes, ou aussi des sorties au cinéma, dans des parcs d'attraction et des activités créatives.

## Aides à l'apprentissage

A la demande des résidents, des ateliers de Français Langue Etrangère (FLE) et des ateliers de lecture ont été mis en place ainsi qu'un soutien scolaire.

## Nombre de personnes hébergées

Le service a hébergé 50 adultes et 23 mineurs.

## Fermeture du logement de transit

Le 28 avril 2024, le Logement de Transit a fermé ses portes, faute de prolongation des subsides régionaux. Toutefois, toutes les familles concernées ont pu trouver un nouveau logement dans les délais impartis.



Photographe  
Maxime Karashev

# CELLULE CULTURE



La Cellule Culture a pour mission de garantir le droit à l'accès à la culture et le droit à la participation culturelle pour les usagers du CPAS d'Uccle.

Ce droit est inscrit à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et à l'article 23 de la Constitution belge. Ce dernier considère la participation culturelle comme faisant partie intégrante de la notion de dignité humaine. En vertu de l'article 1er de la loi organique, tout CPAS se doit de garantir ce droit à ses bénéficiaires.

## 1. Actions individuelles



Pour compléter son axe collectif, un volet individuel y est adjoit dans le but de lutter contre les discriminations et en particulier contre la pauvreté infantile. La Cellule Culture propose des aides financières dans le cadre des mesures de promotion de la participation et de l'activation sociale, notamment en prenant en charge des frais et des voyages scolaires, des activités sportives ou culturelles, des ordinateurs recyclés.

- 1541 demandes d'aide financière ont été introduites, dont 1338 ont été accordées. Parmi celles-ci, 979 pour lutter contre la pauvreté infantile, 314 pour favoriser la participation sociale, et 45 pour lutter contre la fracture numérique.
- Lors des permanences culturelles, la Cellule Culture a distribué - 2160 tickets Article 27\* à 437 personnes dont 211 nouveaux utilisateurs.

*\*Les tickets Article 27 sont des tickets modérateurs, valables à Bruxelles et en Wallonie, qui permettent d'accéder à plus de 200 lieux culturels tels que cinémas, théâtres, salles de concert, musées... pour le tarif de 1,25 €.*



## 2. Actions collectives



Dans son axe collectif, la Cellule Culture accompagne les usagers vers la culture avec une visée émancipatrice et citoyenne, tout en favorisant les liens sociaux, la participation citoyenne et la lutte contre les inégalités (via des ateliers, sorties culturelles, excursions, projets socio-culturels en réseau, suivi personnalisé, octroi de tickets Article 27, chèques lire, ...).

Principales réalisations en 2024

- 49 sorties collectives organisées, réunissant plus de 400 participants.
- 4 réunions trimestrielles du Comité Culturel, chacune rassemblant 20 participants, pour choisir les activités ensuite proposées dans l'Agenda Culturel.
- 11 réunions et ateliers du Comité de femmes « ARTEMIS », et 4 « Lundi des femmes », visant à soutenir la participation active des femmes en situation de fragilité sociale en collaboration avec Het Huys, et une performance lors de la journée réseau de l'asbl Article 27.
- 16 ateliers et sorties liées au Projet « Tram 51 » menée avec La Fonderie et le Centre Culturel d'Uccle. Cycle d'ateliers et visites le long du tracé de l'ancien tram 51 afin de dessiner une cartographie « sensible » des lieux, des mémoires et savoirs vivants.
- Chaque bénéficiaire du CPAS d'Uccle est informé de ces activités collectives par le biais de l'Agenda culturel trimestriel, envoyé par la poste et par e-mail.

### Projet « ARTEMIS » empowerment des femmes par la culture

Actuellement, les femmes représentent 80 % des personnes demandant une aide à la Cellule Culture. Face à cette réalité, le Comité Culturel des femmes « Artemis » a été constitué afin de favoriser l'empowerment des femmes à travers la culture. Initié en 2022 avec le soutien de l'ASBL Article 27, ce projet vise à renforcer l'autonomie et l'engagement actif des participantes dans la société. Il constitue un espace sûr de solidarité et d'expression où grâce à la culture, les femmes exercent leurs droits et transforment les structures sociétales.



# PERMANENCE JURIDIQUE



Chaque mercredi, de 17h à 20h, une permanence juridique gratuite est tenue dans les locaux du CPAS. Cette permanence est accessible pour tous les résidents ucclois.

Les consultations sont assurées par des avocats désignés par le Barreau de Bruxelles.

## CONSULTATIONS

### JURIDIQUES

### GRATUITES



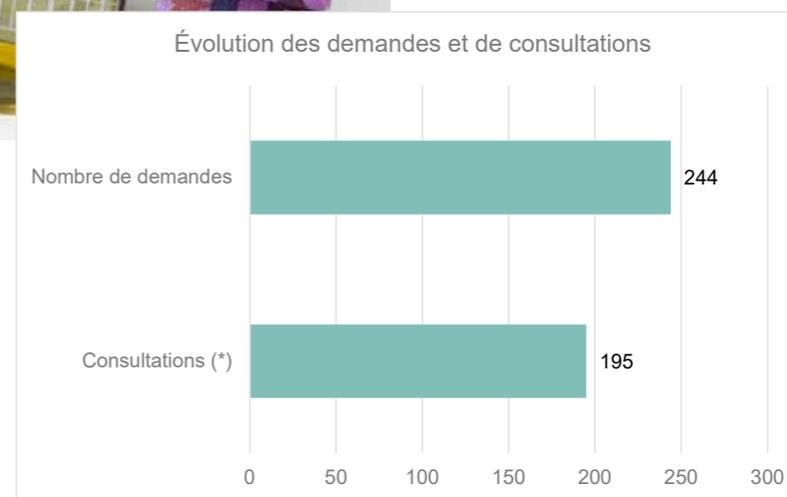
# MEDIATION DE DETTES



## La Médiation de dettes

- informe en matière de guidance budgétaire ou de crédit
- suit les personnes en situation de surendettement
- anime des séances d'information et de prévention.

Évolution des demandes et de consultations



(\*) Les consultations concernent les personnes qui ont été suivies sans avoir signé de « convention » avec le service.

### Séances d'information et de prévention relatives à la médiation de dettes

Chaque mois, le service a organisé des ateliers d'information et de prévention relatifs à la médiation et le règlement collectif de dettes. Il y a aussi été question de la ligne du temps d'une dette et du classement des documents.

# MAISONS DE REPOS HOME BRUGMANN DOMAINE DU NECKERSGAT

Dans un environnement verdoyant, les équipes du Home Brugmann et du Domaine du Neckersgat accueillent, hébergent et soignent des seniors, en mettant l'accent sur le bien-être, la convivialité et le respect de l'individualité de chaque résident.

Les deux établissements favorisent un climat convivial en encourageant la participation des résidents au quotidien de la maison et en développant les relations avec l'extérieur, tout en veillant au respect de leur rythme de vie et de leur intimité.

HOME  
BRUGMANN

DOMAINE DU  
NECKERSGAT

Le Home Brugmann dispose d'une capacité de 72 lits, dont 36 pour personnes âgées autonomes (MRPA - Maison de repos pour personnes âgées autonomes) et 36 pour personnes dépendantes (MRS - Maison de repos et de soins), avec une unité spécialisée pour personnes désorientées.

#### Maintien de 60 résidents

Le nombre de résidents a été progressivement réduit en prévision de la fermeture prochaine du HB, jusqu'à atteindre et maintenir le seuil fixé de 60 personnes.

Le Domaine de Neckersgat dispose d'une capacité de 93 lits, répartis entre 43 MRPA et 50 MRS pour seniors fortement dépendants.

HOME BRUGMANN et DOMAINE DU NECKERSGAT  
Future fusion des deux homes

#### Préparation au déménagement

Les résidents ainsi que leurs familles ont été régulièrement tenus informés de l'avancée des travaux. Ils ont également eu l'opportunité d'exprimer leurs souhaits concernant le déménagement, lesquels ont été pris en considération pour l'attribution des chambres dans le nouveau bâtiment.





archipelago

archipelago architects

En 2024, un nouveau bâtiment a été construit sur le site du Domaine du Neckersgat, comprenant 60 chambres individuelles avec salle de bain privative, des espaces communs, des bureaux et une nouvelle cuisine pour la préparation des repas frais. Ces nouveaux logements étaient en cours d'achèvement fin 2024 et un premier déménagement a eu lieu mi-mars 2025.

Par la suite, les anciens bâtiments du Domaine seront complètement rénovés et disponibles pour les habitants du Home Brugmann vers octobre 2026.

archipelago

# CITE DE L'ENFANCE ASSELBERGS

La Cité de l'Enfance Asselbergs est un Service Résidentiel Général (SRG) agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'hébergement de 36 jeunes, adressés par les Juges de la Jeunesse et les Conseillers de l'Aide à la Jeunesse.

Il s'agit d'organiser un accueil collectif et de mettre en œuvre un accompagnement en vue de la réinsertion familiale et aussi d'accompagner des jeunes en résidence autonome.

La Cité dispose pour cet accueil de trois pavillons de vie, dont un pavillon de mise en autonomie. Le cadre de vie se veut rassurant avec espace vert et plaine de jeux.

Outre la gestion du quotidien, les éducateurs effectuent un travail de référence auprès des jeunes et veillent à leur équilibre affectif et émotionnel.

L'équipe inclut également les parents dans la vie de leur enfant.

## Coordination sociale et ouverture vers des services externes



Des partenariats ont perduré ou ont été nouvellement mis en place au profit des jeunes :

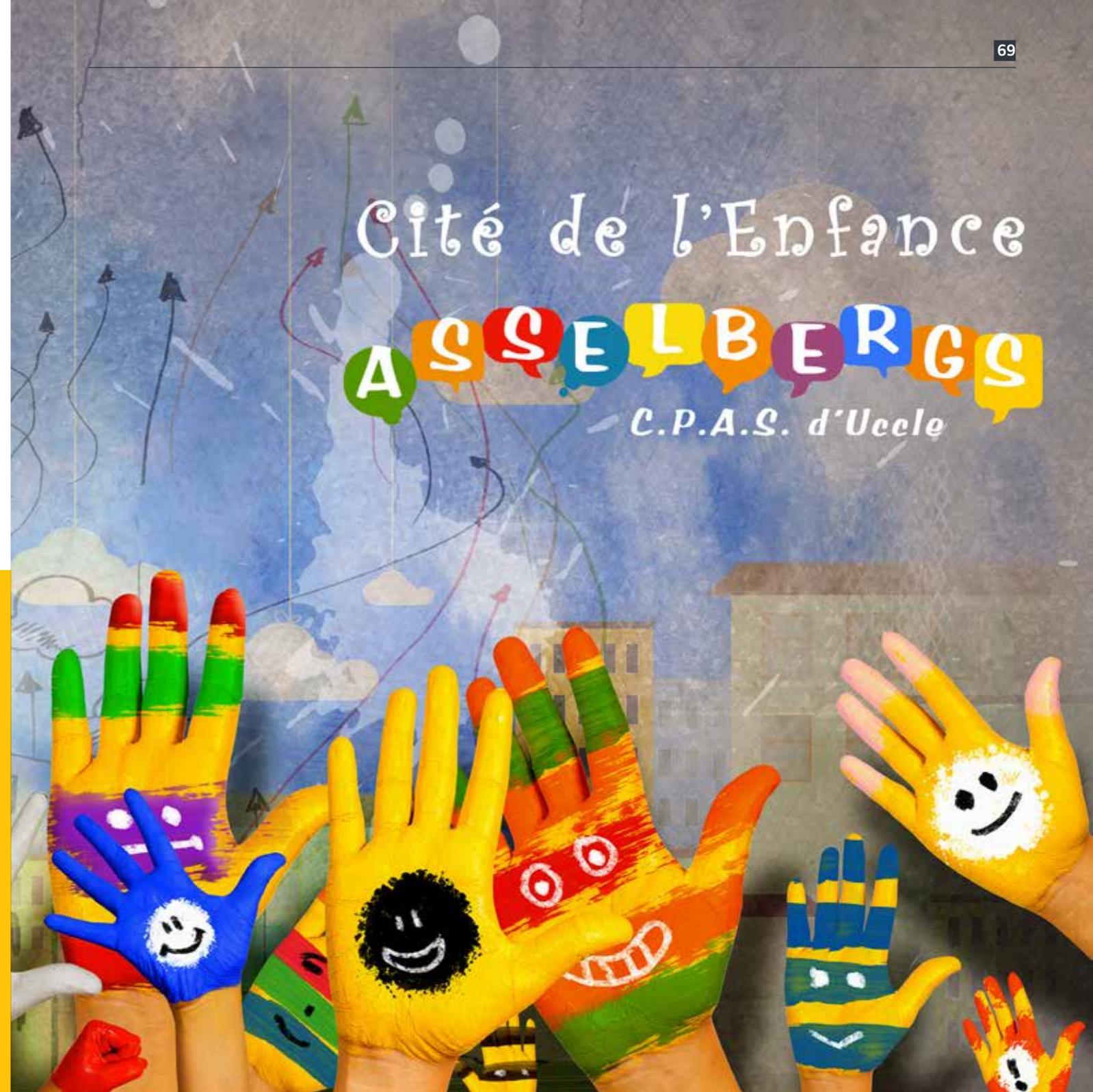
- AMO Dynamo - établir des échanges afin d'élargir leurs horizons et nourrir leur réseau
- Youth Start - créer des liens utiles pour leur avenir
- Commune d'Uccle - Parascolaire
- Parcours Entr'Assoc de la Coordination sociale - préparer au CEB et au CE1D.

## Activités collectives des jeunes

Camps organisés par les éducateurs durant l'été, camp d'Hachy, fancy-fair annuelle, Saint-Nicolas et réveillons de fin d'année, activités parascolaires durant l'année, stages durant les vacances et activités extérieures durant les week-ends ou les vacances (mer, musée, cinéma, jeux de pistes, piscine simple et ludique, balades entre parcs et forêts, plaines de jeux, jumping, Chevetogne, patinoire, spectacle de rue...).

### Quelques chiffres

- nombre de dossiers traités : 38
- nombre d'entretiens familiaux et de rencontres accompagnées et de fratrie : 289
- nombre d'actes de délinquance : 2
- taux de réussite scolaire : 97,22 %









02 370 75 11 · [www.cpasucclerbrussels](http://www.cpasucclerbrussels.be) · [info@cpasucclerbrussels.be](mailto:info@cpasucclerbrussels.be)  
680 Chaussée d'Alsemberg 1180 Bruxelles